



Genève, le 20 février 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat soutient la création de la fondation "Geneva Science and Diplomacy Anticipator" aux côtés du Conseil fédéral et du Conseil administratif de la Ville de Genève

Le Conseil d'Etat a apporté son soutien à la création de la fondation "Geneva Science and Diplomacy Anticipator". Cette fondation, issue des recommandations d'un groupe de travail de haut niveau rassemblant des personnalités de la Genève internationale, a pour but de renforcer le rôle de la Suisse dans le traitement des thématiques de la diplomatie multilatérale du 21^e siècle, ainsi que de rapprocher le monde scientifique du monde diplomatique. Afin de mettre sur pied la fondation conformément à ses buts, le Conseil fédéral, d'entente avec le Conseil d'Etat, a nommé son président, M. Peter Brabeck-Letmathe, et son vice-président, M. Patrick Aebischer.

Afin d'assurer le positionnement de la Suisse comme Etat hôte, il est nécessaire de positionner la Genève internationale comme le lieu où sont discutées les nouvelles thématiques qui vont occuper la scène mondiale ces prochaines décennies, comme par exemple les avancées de la génétique, qui modifie les pratiques de la médecine et de l'agriculture, ou l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail.

Les récents développements technologiques et scientifiques sont synonymes de progrès et d'opportunités pour l'avenir, mais ils sont également susceptibles d'avoir des effets déstabilisateurs sur nos sociétés et nos institutions. Relever les défis engendrés par ces évolutions, identifier les besoins de gouvernance et faire des propositions à cet égard requièrent des collaborations innovantes entre divers types d'acteurs et au-delà des frontières. C'est ce à quoi la fondation "Geneva Science and Diplomacy Anticipator" s'attellera.

Le lancement de la fondation, cofondée par la Confédération et le canton de Genève, sera financé par le DFAE à hauteur de 3 millions de francs sur trois ans (phase pilote de 2019 à 2022), qui sont déjà budgétés. Le Conseil d'Etat envisage quant à lui un apport de 300'000 francs sur trois ans ainsi que la couverture de la moitié du capital de départ (soit 25'000 francs). Le Conseil administratif de la Ville de Genève prévoit aussi de participer à hauteur de 300'000 francs sur trois ans.

Ces apports genevois se feront sous réserve des approbations parlementaires nécessaires. Le mécénat apportera également une contribution. Ces trois premières années serviront à la fois à réunir les experts scientifiques et politiques pour identifier les thèmes qui seront développés, ainsi qu'à lancer les premiers projets.

Pour tout complément d'information: M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Florence Noël, directrice communication et information, PRE, T. 079 343 16 54.